



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1275-265**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1275-265 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de prévoir ou modifier certaines exigences relatives aux murs de soutènement, aux habitations soumises à un Programme particulier d'urbanisme ainsi qu'aux dispositions particulières applicables aux secteurs soumis au PPU du Fief Choisy et la grille des usages et normes de la zone H1-914

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 13 novembre 2017.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro CA 17-12-07-18 du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance du 7 décembre 2017 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le huitième (8^e) jour du mois de décembre deux mille dix-sept (2017) sous le numéro de certificat VD 2017-29.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-neuvième (19^e) jour du mois de décembre deux mille dix-sept (2017).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca